

## **Assemblée Générale Ordinaire de la Société Française d'Arboriculture - 2024**

### **Rapport moral de l'exercice 2023**

La SFA (Société Française d'Arboriculture) est une association loi 1901 à but non lucratif, dont l'objet principal est la transmission et la vulgarisation des connaissances et des règles de l'art en matière de gestion durable de l'arbre d'agrément.

#### [Les relations avec les acteurs de la filière et les actions 2023](#)

La SFA entretient des relations avec de nombreuses associations de la filière depuis de nombreuses années, et se veut fédératrice en termes de représentativité des associations de l'arboriculture ornementale et pour certains projets. La SFA collabore avec des organisations nationales et internationales :

> l'UNEP - organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics – faisant partie de la même filière professionnelle.

> la MSA (CCMSA – Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et SST – Services Santé et Sécurité) en matière de prévention des risques et de sécurité au travail, notamment en ce qui concerne le métier d'arboriste élagueur. Nous remercions la CCMSA pour les subventions annuelles versées depuis 5 ans. La SFA a participé à plusieurs informations auprès des professionnels en collaboration avec la MSA et la DREETS.

Dans le même sens, la SFA continue le travail de développement du dispositif GSA avec la MSA et l'UNEP.

> l'EAC (European Arboricultural Council), la SFA est à nouveau adhérente depuis 2021. C'est une association affiliée à l'ISA (International Society of Arboriculture).

L'EAC continue de travailler sur différents projets auxquels la SFA souhaite participer (réalisation d'un glossaire complet des termes utilisés en arboriculture d'agrément, harmonisation des techniques de grimpe aux arbres utilisées à travers l'Europe, harmonisation de l'utilisation des PEMP (plateformes élévatrices mobiles de personnel).

> CAFAO (Communauté des Associations Francophones de l'Arboriculture Ornementale). Le projet CAFAO a été relancé en 2021 dans le but de travailler sur des projets communs. Les échanges ne sont pas réguliers, mais le projet commun de traduction des standards de l'EAC a été réactivé.

#### [Les partenaires économiques](#)

La SFA entretient des relations étroites avec ses partenaires financiers sans lesquels les projets ne pourraient pas être menés de la même manière ! Nous les remercions chaleureusement pour leur collaboration et leurs dons de matériels et lots aux RRA/RNA.

Il est possible de retrouver la liste de tous nos partenaires, financiers et associatifs, en quatrième de couverture de *La Lettre de l'Arboriculture* ou sur le site internet de la SFA.

## Les événements SFA 2023

En 2023, la SFA a organisé 4 Rencontres Régionales d'Arboriculture (RRA) :

- les RRA grand ouest, les 6 et 7 mai 2023 à Bourges (18),
- les RRA nord-est, les 27 et 28 mai 2023 à Maxéville (54)
- les RRA sud-ouest, les 16 et 17 septembre 2023 à Ribérac (24)
- les RRA sud-est, les 7 et 8 octobre à Castries (34)

La SFA a été accueillie par le Salon des Agricultures de Provence, la Chambre d'Agriculture de Provence et la ville de Salon-de-Provence pour l'organisation des **Rencontres Nationales d'Arboriculture 2023**. Ce fut une première pour la SFA que de s'associer à un événement de grande ampleur, accueillant un public de 60 000 personnes sur le week-end. Cela a permis de donner de la visibilité à la SFA et à l'arboriculture d'agrément, mais le thème de l'évènement était trop éloigné de la réalité de notre filière. La logistique a été avantageuse sur certains points, mais bloquante pour d'autres et nous n'avons pas pu développer le potentiel d'animations à destination du public et des professionnels comme nous l'aurions souhaité, à l'image de ce que doivent être les RNA. La SFA en a tiré des leçons et sait désormais que l'association à d'autres événements peut être bénéfique mais sous certaines conditions.

Arboriste de France a permis le déplacement des compétiteurs sélectionnés pour les Championnats d'Europe et du monde des arboristes grimpeurs (ETCC et ITCC) qui ont eu lieu respectivement à Budmerice (Slovaquie) du 29 juin au 2 juillet 2023 et à Albuquerque (USA) du 11 au 13 août 2023.

La SFA a été pro actrice de l'organisation des Journées de l'Arbre 2023 les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers à l'Arboretum National des Barres en organisant le village des associations de l'arboriculture d'agrément et de nombreuses animations associées. Une grande réussite, puisque de nombreux professionnels et étudiants se sont déplacés, parfois venus de loin, pour participer à cet évènement.

## La vie associative

Les changements opérés à l'automne 2022, concernant le travail sur l'intérêt général, l'annualisation des adhésions et l'évolution des tarifs des adhésions, ont perturbé quelque peu les habitudes des adhérents. Le passage aux paiements en ligne via la plateforme Hello Asso simplifie le travail administratif, mais n'offre pas une ergonomie de mise en place et de lecture satisfaisante. Cette solution est tout de même conservée actuellement pour les avantages de gestion qu'elle apporte. La SFA espère améliorer cette fonctionnalité rapidement.

Le principe d'abonnement à *La Lettre* indépendamment de l'adhésion à l'association n'a pas permis de multiplier les abonnements sur l'année 2023, nous espérons progresser sur ce point dans les prochaines années, mais cela demandera un travail de prospection.

Concernant les adhésions, la SFA comptait 472 adhérents fin 2023. L'évolution reste positive. Un point sur le bénévolat qui se concentre essentiellement sur l'organisation des Rencontres d'Arboriculture, mais des bénévoles sont aussi actifs sur d'autres sujets. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles de la SFA, y compris ceux qui travaillent dans l'ombre : le comité de rédaction de la Lettre de l'Arboriculture, les représentants de la SFA sur des événements locaux et qui communiquent sur les pratiques durables de gestion de l'arbre d'agrément !

Au cours de l'année 2023, la communication de la SFA a progressé, cependant, cela a demandé beaucoup de travail de préparation notamment sur le site internet et les réseaux sociaux. Le bilan est plutôt mitigé puisque le progrès n'est pas au résultat escompté compte tenu des dépenses occasionnées pour l'association. Depuis mars 2024, Florence DHUY – chargée de l'édition de la Lettre de l'arboriculture et de projets graphiques pour la SFA – a aussi pris en charge la communication de l'association avec une panoplie d'idées novatrices.

2023 a également été l'occasion de développer de nouveaux outils de communication, comme la plaquette interactive et la vidéo de présentation de l'association ainsi que des kakémonos qui agrémentent le stand de la SFA.

Tout ce travail a été coordonné par Carine ANGIBAUD, salariée de l'association, qui prend en charge de plus en plus de projets.

Carine progresse sur son travail, et s'implique énormément, ce qui nous a conduit à faire évoluer son poste d' "assistante administrative" à "coordinatrice générale" de la SFA.

Ces évolutions dans le travail salarié de l'association vont dans le sens du développement de l'association et nous projetons de créer de nouveaux postes à court terme de manière à assurer la continuité de ce développement. C'est la ligne de conduite que la SFA s'est fixée, suite au travail du Dispositif Local d'Accompagnement réalisé sur l'année 2021, afin de pérenniser les progrès de l'association et les projets futurs.

Le dispositif GSA a subi quelques aléas organisationnels depuis deux ans, mais la SFA tient à ce projet et a impulsé une réorganisation pour assurer la continuité de tout le travail qui avait été mené pour lancer ce beau projet que les utilisateurs semblent s'accorder à trouver cohérent (ce qui est très positif pour le dispositif en lui-même mais aussi pour toutes les personnes qui ont œuvré pour son développement). Dorénavant, la SFA est clairement définie comme étant porteuse du projet, et chargée de la gestion du dispositif par ses partenaires (CCMSA et UNEP). Ainsi nous avons créé une commission élue parmi les membres du CA de la SFA afin d'assurer cette mission de manière collégiale, transparente et en cohérence avec les besoins de la profession.

Aujourd'hui, nous avons déterminé l'organisme de formation qui sera en charge de la reprise des formations de formateur GSA avec lequel nous sommes en train de travailler pour la reprise des formations prévue à l'automne 2024. Il s'agit du CFPPA de Reinach – La Motte Servolex en Savoie qui semble réellement s'intéresser à ce projet tout en proposant des atouts indispensables à cette formation, à savoir un plateau logistique correspondant à l'ensemble des besoins, un service administratif organisé et volontaire, ainsi que des liens établis et d'intérêt avec les professionnels du secours en Savoie. Dans le même temps, le comité technique et la commission GSA travaillent sur les documents à fournir afin de formaliser les attendus liés au dispositif GSA, et le comité de pilotage travaille sur le projet de développement d'un site internet dédié.

## [Les projets](#)

Les années à venir sont pleines de nouveaux projets pour la SFA, qui doit encore s'organiser et apprendre à solliciter ses bénévoles pour participer aux diverses commissions et groupes de travail qui seront mis en place.

Actuellement, la SFA a relancé la dynamique du collège formateur avec l'organisation d'une réunion de démarrage en mars 2024. Des groupes de travail se sont formés à l'issue de cette réunion afin d'harmoniser les pratiques de formation et de produire un document d'accompagnement à destination des centres de formation et des entreprises d'accueil de stagiaires et apprentis en CS arboriste élagueur.

La SFA relance également la dynamique du collège consultant/expert avec le projet de production d'un référentiel de compétences associées au diagnostic de l'arbre, et à la pratique du conseil en arboriculture. Ce projet se veut être d'un intérêt majeur pour la profession puisqu'il sera réalisé par un groupe de travail dont l'objectif sera d'être représentatif des acteurs de la filière pour une harmonisation des pratiques. L'idée du référentiel de compétences est de proposer un outil d'autoévaluation des pratiques à destination des professionnels ainsi qu'une base à destination des organismes de formation comme il n'en existe pas encore à l'heure actuelle à ce sujet. Ce produit qui sera publié en accès libre pourra également être utile à l'ensemble des prescripteurs et décideurs que sont les gestionnaires de collectivités, préfetures, élus pour la gestion des marchés publics ou pour diverses études d'autorisations de travaux par exemple.

Ces projets se veulent fédérateur et les objectifs principaux sont évidemment d'accompagner l'ensemble de la profession vers une arboriculture consciente et durable, ainsi que vers une reconnaissance de notre filière professionnelle, mais aussi de réaliser des projets d'intérêt général dans le sens où tout cela doit conduire à des pratiques responsables de gestion du patrimoine arboré, et donc à la préservation des arbres au maximum.

Voici quelques éléments de nos projets futurs :

- Développer plus de services pour les adhérents,
- Développer une BD grand format et autres outils à destination du public (projet en cours),
- Créer un nouveau site internet (projet prévu à court terme),
- Organiser : colloque et webinaire (en réflexion),
- Organiser des groupes de travail d'harmonisation des pratiques professionnelles (en cours),
- Produire des guides techniques à destination des professionnels (en réflexion),
- Développer, harmoniser et améliorer les dispositifs de formation (projet en cours),
- Développer le mécénat,
- Devenir Centre de Formation (en réflexion).

Pour la SFA, Vincent JEANNE - président